

**Mairie du MOLAY-LITTRY**  
**Calvados**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 MAI 2026**

Présents : M. BERTIER, Mme MOTTIN, M. FURDYNA Mme GODARD, M. PHILIPPE, Mmes AGNES, LE BATARD, M. DIMESIC, Mme LEONARD, M. VILLEDIEU, Mme LEGOUPIL, Mrs MARIOTTI, DEFRANCE, MAHIEU, MORICE, Mme GUILLEMIN, Mrs HAMELIN, BLIN, Mmes MORAIS, PHILIPPINE, DUPONT, LE TOURNEUR.

Absent Excusé : M. PLINE

Secrétaire : Mme LE TOURNEUR

**2026/060 COMMISSION "ASSOCIATIONS"**

Madame AGNES, Adjointe au Maire, présente au Conseil Municipal le travail de la commission "Associations" sur le document pouvant être mis en place pour les états des lieux de la salle des fêtes. Celui-ci est composé de photos avec des notices explicatives d'utilisation de certains équipements. Ce document a pour objectif de responsabiliser les utilisateurs et de permettre un respect des uns et des autres. Ce document a reçu un accueil favorable auprès des associations et chacun sera destinataire d'une charte de bonne conduite.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce nouveau fonctionnement pour les états des lieux de la salle des fêtes. Celui-ci sera étendu à l'avenir à l'ensemble des salles.

Les associations souhaitent l'organisation d'un moment d'échanges permettant de mieux se connaître. Celui-ci pourra être organisé après le forum des associations le 05 septembre prochain, pendant l'heure de midi.

D'autre part, Monsieur MAHIEU, Conseiller municipal, a présenté au Conseil Municipal la charte d'attribution des subventions communales aux associations, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal valide cette charte à l'unanimité. Elle sera mise en application pour l'année 2027.

**2026/061 MANIFESTATIONS**

Madame AGNES, Adjointe au Maire, a fait un point sur l'avancement de l'organisation de la course de caisse à savon, le dimanche 28 juin 2026.

Deux associations sont partenaires pour gérer cette animation "Le Hand Ball Club" et "Moly Véhicules Passions".

D'autre part, la commune accueillera le Tour de Normandie des véhicules anciens, le samedi 20 juin 2026, l'après-midi. Un village étape avec des animations sera installé ; certaines associations vont y participer. Les participants pourront découvrir les deux musées.

Ces festivités se clôtureront par la prestation de 3 groupes musicaux. L'un au Bar de la Forêt, l'autre au Café de Paris et le dernier sur le parvis de la mairie.

Le Conseil Municipal se félicite de ces animations.

Dans le domaine de la communication, Madame AGNES, Adjointe au Maire, a présenté le nouveau module de Panneau Pocket. Cet outil répond à l'attente des molystriens. Une réflexion devra être engagée sur l'édition d'un petit journal papier, car celui-ci reste demandé.

Madame LE TOURNEUR, Conseillère Municipale, présente au Conseil Municipal les dossiers abordés lors de la réunion de la commission des finances.

Le Conseil Municipal a pris connaissance de la notification des dotations de l'Eatt pour l'année 2026, ainsi que l'état fiscal 2026.

## **2026/062 CESSION VÉHICULES**

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que deux véhicules sont à sortir de l'actif et ce, en raison de leur vétusté, soit :

- ✓ Un micro tracteur HOLDER immatriculé 3881RN14, d'une valeur de 6.406,51 euros, référencé à l'actif "97MAT1978" ;
- ✓ Un Peugeot Expert 9 CV, immatriculé 9689ZF14, d'une valeur de 4.800,00 euros, référence à l'actif "384MAT2007".

Ces biens sont déclassés du domaine public suite à leur cession gratuite, le micro tracteur a été cédé à M. Mickaël LEPOULTIER et l'expert Peugeot à Benoist Auto Occasions.

Les crédits sont ouverts au budget pour acter ces cessions :

En investissement, au chapitre 041, en dépenses, à l'article 20442 et en recettes, à l'article 2182, avec un amortissement de cette subvention sur 5 ans.

## **2026/063 UTILISATION SALLES**

Madame MOTTIN, Adjointe aux Finances, informe le Conseil Municipal de la demande de l'Association "ADMR du Molay-Littry", sollicitant le remboursement de la location de la salle des fêtes prévue en 2025 et qui n'a pas eu lieu.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer ce remboursement par 20 voix pour et 2 abstentions. D'autre part, le Conseil Municipal autorise, par 21 voix pour et 1 abstention, Madame FOUACE Mathilde, à utiliser la salle du Molay, dans le cadre de son activité "Cocon des Mamans" 1 fois par mois et une soirée par trimestre, moyennant un loyer trimestriel de 60 euros, payable à l'avance et non remboursable. Les modalités d'utilisation de la salle sont précisées dans la convention établie entre la Commune et Mme FOUACE.

## **2026/064 INTERCOM**

Madame MOTTIN et Monsieur PHILIPPE ont été désignés par le Conseil Municipal, pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Le Directeur Départemental des Finances Publiques retiendra ou non leur candidature.

Le Maire précise au Conseil Municipal que les commissions intercommunales se mettent en place, permettant de travailler sur les projets intercommunaux.

## **2026/065 RÉUNION ENTRE COMMUNES**

Le Maire informe le Conseil Municipal, à l'initiative du Maire de Cerisy-la-Forêt, qu'une réunion a eu lieu entre ces diverses communes : Sainte-Marguerite-d'Elle, Tournières, Le Molay-Littry, Litteau, Montfiquet, Balleroy-Sur-Drôme, Saint-Jean-de-Savigny, Saint-Georges-d'Elle, Saint-Clair-Sur-Elle, Couvains, Bérigny, Saint-Germain-d'Elle, Cerisy-La-Forêt.

L'objectif était dans un premier temps de faire connaissance et de réfléchir sur les possibilités de travailler ensemble.

Ce partenariat peut se développer notamment dans le prêt de matériel lors de diverses manifestations locales et éviter que celles-ci soient organisées le même jour.

Le Conseil Municipal sera tenu informé de l'évolution de ce dossier au cours du mandat.

## **2026/066 JURY D'ASSISES 2027**

À la demande de Monsieur le Préfet du Calvados et en vue de dresser la liste préparatoire annuelle départementale du jury d'assises 2027, il est procédé publiquement au tirage au sort de 9 noms de jurés :

- Mme Louisa MARRE, domiciliée 55 rue des Eaux Boissel,
- M. Guillaume DUTEURTE, domicilié 157 rue des Planquettes,
- Mme Lucie LEFRANÇOIS, domiciliée 249 route de Cerisy,
- Mme Sophie MARIE, domiciliée 40 rue Yves Bernard,
- Mme Sandrine MARIE ép. BARTHEMY, domiciliée 55 rue de Bayeux,
- Mme Alexandra GUIGNARD ép. TRUONE, domiciliée 25 rue Jean-Claude Betton,
- Mme Catherine POIRIER ép. MARIE DIT ASSE, domiciliée 2 rue de la Briqueterie,
- Mme Colette MALLARD ép. LEBLANC, domiciliée 3 Square de la Fosse Benard,
- M. Bruno LAVILLE, domicilié 21 Impasse du Bessin.

## **2026/067 MANIFESTATIONS À VENIR**

Le Conseil Municipal se réunira le vendredi 05 juin 2026 à 19 h 30 pour désigner les 7 membres titulaires et les 4 membres suppléants pour les élections sénatoriales, le dimanche 27 juin 2026.

Le Conseil Municipal a pris acte des manifestations à venir :

- Élection du Conseil Municipal des Jeunes, le dimanche 24 mai 2026.
- 9 jeunes sont candidats, l'élection du Maire et des Adjointes se déroulera le mercredi 10 juin 2026
- Course des Lavois, le 30 et 31 mai 2026
  - Cérémonie du 18 juin 2026
  - Les 20 ans du Judo Club, le samedi 27 juin 2026